



Les jeunes manquent d'interdits :
on leur laisse tout faire ! Il faut
leur rappeler les commandements
de Dieu et de l'Eglise.

Micheline, 54 ans

Mon petit copain veut coucher avec moi mais je
ne me sens pas prête. J'ai peur qu'il me laisse
si je lui dis non, d'autant plus qu'une autre fille
lui tourne autour...

Manon, 15 ans

Avec Internet c'est si facile... Les tentations
deviennent tellement fortes... J'aimerais bien
résister davantage, mais tout va trop vite
et je n'y arrive pas.

Thibault, 16 ans

« Comme Pharaon approchait, les fils d'Israël
regardèrent et, voyant les Égyptiens lancés à leur
poursuite, ils furent saisis d'un grand effroi, et ils crièrent
vers le Seigneur.

Ils dirent à Moïse : « Est-ce que l'Égypte manquait de
tombeaux, pour que tu nous aies emmenés mourir dans
le désert ? Quel mauvais service tu nous as rendu en nous
faisant sortir d'Égypte !

C'est bien là ce que nous te disions en Égypte : "Ne t'occupe
pas de nous, laisse-nous servir les Égyptiens. Il vaut mieux
les servir que de mourir dans le désert !" »

Ex 14, 10-12

« Cette loi que je te prescris aujourd'hui n'est pas
au-dessus de tes forces ni hors de ton atteinte. (...)
Elle est tout près de toi, cette Parole, elle est dans ta bouche et
dans ton cœur afin que tu la mettes en pratique. Je te propose
aujourd'hui de choisir ou bien la vie et le bonheur, ou bien la
mort et le malheur. Écoute les commandements que je te donne
aujourd'hui : aimer le Seigneur ton Dieu, marcher dans ses
chemins, garder ses ordres, ses commandements et ses décrets.
Alors, tu vivras (...) »

Dt 30, 11;14-16a

« Loi et



C'est dur de résister
aux filles !

Marc, 14 ans

J'ai le sida... Et si j'obéissais
à l'Église et que je ne mette
pas de préservatif ?

Bertrand, 32 ans

On est libre de faire tout ce qu'on veut,
mais il faut se protéger.

Élise, 16 ans

Je suis enceinte, et je veux garder
mon bébé. Mais mes parents disent
qu'à mon âge, je suis incapable de
prendre en charge un enfant et que
je vais gâcher ma vie. Ils m'ont pris
rendez-vous pour une IVG...

Chloé, 15 ans

liberté »

Dieu nous a fait le grand don de la liberté et sans elle, aucun amour n'est possible.

Pour autant, cette liberté nous expose à des choix qui quelquefois nous aliènent... Aucune loi ne nous protège de ces mauvais choix, qu'au mieux elles se contentent de nous signaler.

Le peuple de Dieu fait en permanence l'expérience d'une libération continue venue de Dieu lui-même, et qui sans cesse est « passage » de l'esclavage à la liberté. Dans la Pâque de Jésus, sa mort et sa résurrection, Dieu a « assumé » toutes les impasses humaines pour faire don à l'homme de la Vie en plénitude.

C'est sous cette loi nouvelle, cette loi de grâce, que désormais nous vivons...

« **V**oici quelle sera l'Alliance que je conclurai avec la maison d'Israël quand ces jours-là seront passés, déclare le Seigneur. Je mettrai ma Loi au plus profond d'eux-mêmes ; je l'inscrirai dans leur cœur. Je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple. (...) Je pardonnerai leurs fautes, je ne me rappellerai plus leurs péchés ».

Jr 31, 33-34

« **"T**out m'est permis", mais tout ne convient pas. "Tout m'est permis", mais je ne me laisserai asservir par rien ».

1 Co 6,12 (trad. TOB)

« **N**e pensez pas que je suis venu abolir la Loi ou les Prophètes : je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.

Amen, je vous le dis : avant que le ciel et la terre disparaissent, pas une lettre, pas un seul petit trait ne disparaîtra de la Loi jusqu'à ce que tout se réalise. »

Mt 5, 17-18

« **U**n homme avait deux fils. Il vint trouver le premier et lui dit : 'Mon enfant, va travailler aujourd'hui à ma vigne.' Celui-ci répondit : 'Je ne veux pas.' Mais ensuite, s'étant repenti, il y alla. Abordant le second, le père lui dit la même chose. Celui-ci répondit : 'Oui, Seigneur !' et il n'y alla pas. Lequel des deux a fait la volonté du père ? Ils lui répondent : " Le premier ". Jésus leur dit : " Amen, je vous le déclare : les publicains et les prostituées vous précèdent dans le royaume de Dieu. " »

Mt 21, 28-31

« **C**ependant, nous le savons bien, ce n'est pas en observant la Loi que l'homme devient juste devant Dieu, mais seulement par la foi en Jésus Christ ; c'est pourquoi nous avons cru en Jésus Christ pour devenir des justes par la foi au Christ, mais non par la pratique de la loi de Moïse, car personne ne devient juste en pratiquant la Loi. Je vis, mais ce n'est plus moi, c'est le Christ qui vit en moi.

Gal 2, 16-20a



« Loi et liberté »

Toute « loi » est une réalité à deux faces : tandis que l'une protège, l'autre contraint. Là où nous aimerions que tout soit possible « tout de suite » et « sans suites », nos limites et celles d'autrui viennent nous rappeler que nos actes comptent, et que certains d'entre eux portent une part d'irréversibilité.

Dans les déserts de notre volonté de « toute puissance », la limite qu'est la loi vient ouvrir un chemin qu'il est possible d'emprunter, autant qu'elle indique des écueils et impasses. Pourtant, aucune loi – pas même celle de Dieu – n'est en elle-même un but. Et lorsqu'elle en devient un, elle risque toujours de devenir mortifère. Jésus n'est pas venu « abolir » mais « accomplir » la Loi de Moïse, c'est-à-dire, en pointer le cœur, montrer ce qu'elle vise et ce qu'elle sert : la relation à l'autre et à Dieu : « Je vous laisse un commandement nouveau, c'est de vous aimer les uns les autres ». Aimer en vérité est une exigence qui rend libre, mais cela suppose un apprentissage patient, constitué parfois de retours en arrière, sous la bienveillance et la miséricorde de Dieu.

« Un jour de sabbat, Jésus marchait à travers les champs de blé ; et ses disciples, chemin faisant, se mirent à arracher des épis. Les pharisiens lui disaient : « Regarde ce qu'ils font le jour du sabbat ! Cela n'est pas permis. » Jésus leur répond : « N'avez-vous jamais lu ce que fit David, lorsqu'il fut dans le besoin et qu'il eut faim, lui et ses compagnons ? Au temps du grand prêtre Abiathar, il entra dans la maison de Dieu et mangea les pains de l'offrande que seuls les prêtres peuvent manger, et il en donna aussi à ses compagnons. »
Il leur disait encore : « Le sabbat a été fait pour l'homme, et non pas l'homme pour le sabbat. »

Mc 2, 23-27

lexique

Transformés par l'Esprit saint

L'Église accueille pour elle-même la Loi renouvelée par le Christ, et son exigence de vie. Pour autant, elle est constituée de pécheurs pour qui l'idéal évangélique ressemble souvent à un horizon difficile à atteindre. Comme l'apôtre Paul, les chrétiens « *font le mal qu'ils ne voudraient pas faire*

et ne font pas le bien qu'ils voudraient faire » (Rm 7,19). Ils accueillent depuis la Pentecôte, cette Loi nouvelle qui se grave dans leurs cœurs, lentement ou – comme les saints de façon plus radicale, mais qui est toujours un don de Grâce. Le chrétien accepte de se laisser transformer par l'Esprit saint, avec patience, non parfois sans se décourager, non parfois sans

faillir... Mais son relèvement est par avance acquis, notamment par le sacrement de réconciliation, car « *là où le péché a abondé, la grâce a surabondé* ».

Préservatif

Osons le dire : l'insistance de l'Église ne se porte pas sur le préservatif, mais sur l'amour

et la fidélité ! Comme le souligne Denis Sonet, lorsque l'on constate qu'il y a des morts sur les routes liées à une vitesse excessive ou à l'alcool, on ne se contente pas de renforcer les ceintures de sécurité et la résistance des véhicules... On met aussi en cause le comportement des automobilistes. Or, une politique de promotion massive

« **P**ère de toute clarté, toi qui donnas à l'aveuglé de croire en ton Fils et d'entrer par cette foi dans le royaume de ta lumière, fais que ces catéchumènes soient libérés de toute erreur qui les enferme et les aveugle ; et donne leur la grâce de s'enraciner fermement dans la vérité pour devenir fils de lumière et le demeurer toujours. Par Jésus, le Christ, notre Seigneur. »

Rituel de l'Initiation chrétienne des adultes § 165/1 – RR 171

« (...) **R**ecevez donc la force du Saint-Esprit promise par le Christ. Elle vous rendra plus semblable au Christ. Vous deviendrez de réels témoins de sa mort et de sa Résurrection, et vous deviendrez des membres vivants de l'Église. Ainsi grandira le Corps du Christ dans la foi et dans la charité »

Rituel de l'initiation chrétienne des adultes, célébration de la confirmation, § 230 – RR 229

« (...) **S**i l'éveil du sens moral apparaît par et dans l'amour, la morale n'existe qu'avec la liberté. Elle ne joue que là où vit une liberté, souvent partielle, mais liberté tout de même. Et une conduite morale tend à développer cette liberté, à rendre l'homme plus responsable, plus aimant, plus homme. »

Catéchisme pour adultes, les évêques de France § 506

« **I**l y a des comportements concrets qu'il est toujours erroné de choisir parce que leur choix comporte un désordre de la volonté, c'est-à-dire un mal moral. Il n'est pas permis de faire le mal pour qu'il en résulte un bien. »

CEC § 1761

« **L**a loi nouvelle est appelée une loi d'amour parce qu'elle fait agir par l'amour qu'infuse l'Esprit saint plutôt que par la crainte ; une loi de grâce parce qu'elle confère la force de la grâce pour agir par le moyen de la foi et des sacrements ; une loi de liberté parce qu'elle nous libère des observances rituelles et juridiques de la Loi ancienne, nous incline à agir spontanément sous l'impulsion de la charité.(...) »

CEC § 1972

« **L'**être humain doit toujours obéir au jugement certain de sa conscience. S'il agissait délibérément contre ce dernier, il se condamnerait lui-même. Mais il arrive que la conscience morale soit dans l'ignorance et porte des jugements erronés sur les actes à poser ou déjà commis. »

CEC § 1790

« **L**a conscience bonne et pure est éclairée par la foi véritable. Car la charité procède en même temps « d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sans détour (1 Tm 1, 5) (...) »

CEC § 1794

● du préservatif peut laisser, paradoxalement, grandir des comportements à risque et de ce fait, relativiser son efficacité préventive réelle. De plus, le préservatif ne « préserve » pas des « dommages collatéraux » qui peuvent être causés au cœur, à l'âme et à la personne par une sexualité sans limites. Quoi qu'il en soit, l'Église s'adresse à la conscience de

chacun qui est libre de l'écouter ou non. En ce sens, il est évident que les personnes qui ne voudraient en aucun cas modifier leurs comportements sexuels, sont tenues de ne pas se rendre coupables d'un mal plus grand encore en transmettant des maladies, à plus forte raison si celles-ci peuvent entraîner la mort.

Loi nouvelle

La loi nouvelle désigne les béatitudes (Mt; Lc), et se résume dans le commandement de Jésus : « Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés » (Jn 13,34). Elle n'abolit pas la loi ancienne (le décalogue) mais en porte les termes à leur accomplissement définitif par le Christ. Ainsi, l'amour peut être le

critère ultime de vérification de nos actions : me permettent-elles d'aimer davantage ? Représentent-elles un bien pour tous ? Etc.